

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Sons générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

**Education :**  
L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

**Opticien :**  
En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**



Maladie

Dentaire

Autres

## **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 12340

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELMATHI SANIR

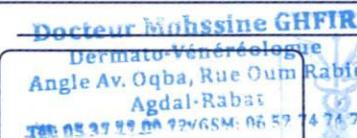
Date de naissance : 05-09-1984

Adresse : 64, Avenue Nafid Ben Barka, Souissi, Rabat

Tél. : 0661.18.51.47 Total des frais engagés : 300,00 Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/06/2020

Nom et prénom du malade : BELMATHI Sanir Age : 35

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Pelade + mycosis capitis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat

Signature de l'adhérent(e) : Sanir

Le : 29/06/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/06/2019	Actes		3000DH	Docteur Mohamed BERNARD Vénérologue et Dermatologue à Casablanca 052 74 74 66

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser

dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement à vis.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412 00000000	21433552 00000000
00000000 35533411	00000000 11433553

(Création, remont, adjonction)

professionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

The diagram shows a 3D grid with points labeled 1 through 8. The points are arranged in a spiral pattern along the vertical axis. Point 1 is at the top center. Point 2 is to its left. Point 3 is below point 2. Point 4 is to the right of point 3. Point 5 is below point 4. Point 6 is to the left of point 5. Point 7 is below point 6. Point 8 is to the right of point 7. The points are represented by small circles with numbers inside.

## Docteur Mohssine GHFIR

Ancien Spécialiste en Dermatologie à l'Hôpital

Militaire d'Instruction Mohamed V de Rabat

Dermatologue – Vénéréologue

(Femme – Homme – Enfant)

Spécialiste des Maladie de la Peau, des Cheveux, des Ongles

Spécialiste des Infections Sexuellement Transmissibles

Chirurgie Dermatologique

## الدكتور محسن غفير

طبيب سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط

أخصائي في الأمراض الجلدية و التنسالية

(نساء، رجال، أطفال)

أخصائي في الأمراض الجلد و الشعر و الأظافر

أخصائي في الأمراض المتنقلة جنسيا و جراحة الجلد

Rabat, le .....

26.06.2020

الرباط، في

D. Saen'r BEZMAH/

Diprostone  
Une infiltration au



811 800115 013 7  
DIPROSTONE 1 Seringue  
P.P.V : 56,80 DH  
AMM 235DMP/21/NTT  
Distribué par MSD Maroc  
B.P. 136 Bouskoura

Docteur Mohssine GHFIR  
Bermuda Vénérologue  
Angle Av. OQBA et Rue Oum Rabie  
Agdal - Rabat  
Tél: 05 37 77 00 72/GSM: 06